

18. Dernière étape avant l'édition de votre biographie

Bonjour,

Mon billet de juillet connaît quelque retard : j'avais deux biographies à "boucler" pour l'édition, une tâche minutieuse et longue qui ne doit pas me faire négliger les travaux encore en période de gestation... **La dernière ligne droite avant l'édition de votre biographie**, tel est donc le sujet que j'aborde aujourd'hui.

Imaginez donc que nos séances d'entretien ont pris fin et que l'écriture de votre récit autobiographique (ou non) est achevée. Nous arrivons au stade de l'édition.

Premier cas de figure : l'édition à compte d'auteur

1. Je procède d'abord à une **relecture** très attentive de notre travail, voire à plusieurs relectures, car il y a toujours quelques tournures à revoir, des répétitions mal sonnantes qui sont passées par maille, des coquilles, des fautes de graphie. C'est **une phase difficile à plusieurs égards** :

- On connaît tellement le contenu qu'on a du mal à **détecter les erreurs** : le cerveau les corrige sans qu'on n'en ait conscience. Il faut donc s'imposer une grande **vigilance**.
- Il faut **résister à la tentation du perfectionnisme** si l'on veut rester dans les **délais impartis**. Il n'est plus temps pour vous de faire des ajouts ni pour moi de procéder à une nouvelle réécriture.

2. Une fois cette tâche menée à bien, je dois effectuer **la mise en page dans le bon format, généralement un format A5 à la française (14.85 x 21)**.

3. **La première et la quatrième de couverture**, une fois peaufinées, feront l'objet d'un nouveau fichier pour l'imprimeur.

A ce stade, j'aime bien procéder à **une dernière lecture** pour m'assurer que tout va bien. **Votre contribution à ce travail est la bienvenue** car nous sommes souvent prisonniers de délais et... l'auteur que vous êtes devenu est pressé de voir son bébé transformé en un véritable livre qui sera distribué à la famille, voire mis à la vente.

Vous avez quelques démarches à faire pour **protéger votre œuvre** et obtenir **l'indispensable numéro ISBN** qui doit figurer dans votre livre : je vous ai fourni les renseignements nécessaires pour vous guider.

Vous avez choisi votre imprimeur, signé le devis. Un BAT (bon à tirer) vous sera fourni : il s'agit d'un premier exemplaire de votre livre dont vous devrez vérifier la conformité et la qualité avant de donner votre accord. Quinze jours à trois semaines plus tard, vos tirages sont prêts. Votre projet est enfin réalisé !

Deuxième cas de figure : vous voulez envoyer votre manuscrit à un éditeur

Le travail de relecture et de correction est identique mais c'est le **format A4**(21X29.5) que vous tirerez (en recto seulement) en autant d'exemplaires que d'éditeurs concernés.

Je vous aurai auparavant conseillé sur le caractère judicieux ou non de cette démarche et sur le choix des éditeurs susceptibles d'être intéressés par votre livre... Vous devrez vous armer de **patience** (deux à trois mois de délai pour une réponse, positive ou négative) et d'une certaine philosophie : les éditeurs sont inondés de manuscrits et vos chances d'être publié sont minces, vous devez en être conscient. Si votre ouvrage ne trouve pas preneur, il vous reste l'édition à compte d'auteur dont j'ai parlé plus haut...

A très bientôt !

H.B.